

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021**

Délibération n° :

DL 41/2021

Objet :

Accueil de 4 services civiques

DATE DE CONVOCATION

Le 04/10/2021

EN EXERCICE : 41
PRESENTS : 29
VOTANTS : 32

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 11 octobre 2021,

Les membres du Comité syndical, également convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- M. ESCANDE (suppléant – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire – CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

Avaient donnés pouvoir :

Mme GELOT (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur DELAGNEAU (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur VIGIER titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur GILBON (titulaire – CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; M. SAUSSOL (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Délibération n°DL41/2021
Accueil de 4 services civiques**

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du Service National, et notamment son article L120-1,

Vu la Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

Vu le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

Considérant que dans le cadre de ses actions de partenariat sur le tri des emballages, l'éco-organisme CITEO a proposé au SIOM de participer au programme d'accompagnement MEDIATERRE visant à optimiser les performances du recyclage du SIOM, en accueillant des jeunes volontaires en service civique,

Considérant que le SIOM souhaite s'engager dans un processus d'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle au travers du dispositif Service civique, en proposant aux jeunes volontaires une mission d'intérêt général valorisante sur le territoire du SIOM,

Considérant qu'une expérience d'engagement volontaire permet aux jeunes d'exercer leur citoyenneté, ainsi que l'acquisition de compétences,

Considérant que l'accueil et l'encadrement des jeunes volontaires font l'objet d'une convention de mise à disposition tripartite en partenariat avec CITEO et UNIS-CITE RELAIS,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'accueillir 4 jeunes volontaires en service civique au sein du SIOM de la Vallée de Chevreuse par le biais de l'intermédiation de l'association UNIS-CITE RELAIS à compter de décembre 2021,

- **Autorise** le Président à signer une convention de mise à disposition tripartite entre UNIS-CITE RELAIS, le SIOM et chaque volontaire, et tous documents y afférents,

- **Autorise** le Président à signer un avenant qui précise le projet d'accueil co-porté par UNIS CITE RELAIS et CITEO, ainsi que les termes d'engagements et les modalités financières.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Pièce transmise en Préfecture le : **19 OCT. 2021**
Affichée le : **19 OCT. 2021**

Le Président
Jean-François VIGIER

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL41_2021
Date de la décision:	2021-10-11 00:00:00+02
Objet:	Accueil de 4 services civiques
Classification matières/sous-matières:	4.4
Identifiant unique:	091-200062321-20211011-DL41_2021-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20211011-DL41_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1232
nom original:		
Annexe DL 41 Avenant Convention de mise à disposition UNIS CITE RELAY.pdf	application/pdf	218096
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20211011-DL41_2021-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	218096
nom original:		
Annexe DL 41 Convention de mise à disposition d'un volontaire.pdf	application/pdf	192501
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20211011-DL41_2021-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	192501
nom original: dl 41.pdf	application/pdf	117248
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20211011-DL41_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	117248
nom original: Note présentation DL 41 2021.pdf	application/pdf	105326
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20211011-DL41_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	105326

Cycle Contenu dans l'archivage